

2019

9<sup>E</sup> ÉDITION

ctm  
meeting

TAO

CANCER  
TOXICITY  
MANAGEMENT

tolérance  
des traitements  
innovants

RÈGLEMENT

YOUNG PHYSICIAN AWARD  
JEAN KLASTERSKY

Vers l'excellence dans  
l'innovation en cancérologie

## ARTICLE 1. INTRODUCTION

---

### 1.1. Contexte

Le TAO CTM Meeting, sous l'égide de Stratégik & Numérik, dont le siège social est situé 86 avenue des Ternes 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 408375095, souhaite contribuer à la formation des jeunes médecins en oncologie et soins de support.

### 1.2. TAO CTM Meeting

Le TAO Meeting (pour TransAtlantiques en Oncologie) est né d'une volonté de partage des connaissances et des expériences entre les continents américain et européen, en matière de toxicités des traitements en oncologie.

En phase avec les évolutions thérapeutiques qu'a connu l'oncologie au cours de la dernière décennie, le TAO Meeting est devenu le TAO CTM Meeting, pour *Cancer Toxicity Management*.

Aujourd'hui installé dans le paysage des congrès internationaux, il réunit une fois par an, à Paris, des cliniciens de renom offrant ainsi aux participants un condensé pédagogique et critique des études et recommandations majeures sur la tolérance des traitements innovants et la gestion quotidienne de leurs toxicités.

### Comité d'organisation du TAO CTM Meeting

- Fondateur et coordinateur scientifique : Dr Florian Scotté (Suresnes)
- Advisory Board : Dr Matti Aapro (Suisse), Dr Jeffrey Crawford (États-Unis), Dr Mario Dicato (Luxembourg), Dr Joël Epstein (États-Unis), Dr Pere Gascon (Espagne), Pr Richard Gralla (États-Unis) et Dr Fausto Roila (Italie)
- Comité Scientifique : Dr Richard Berman (Royaume-Uni), Dr Paolo Bossi (Italie), Dr Mario Di Palma (France), Pr Gilles Freyer (France), Pr Olivier Lambotte (France), Pr Christophe Le Tourneau (France), Dr Christophe Massard (France), Dr Didier Mayeur (France), et Dr Olivier Mir (France)

### 1.3. Young physician award Jean Klastersky

Nouveauté de l'édition 2019 du TAO CTM Meeting, le *Young physician award* Jean Klastersky est un prix dédié aux jeunes médecins (internes, chefs de clinique, jeunes PH).

Ce prix est parrainé par le Pr Jean Klastersky :

- Initiateur des soins de support au niveau mondial
- Président et membre fondateur de la *Multinational Association for Supportive Care in Cancer* (MASCC) de 1990 à 2000

Il récompense une approche innovante dans le domaine des soins de support.

### 1.4. Objectifs

Le *Young physician award* Jean Klastersky a pour objectif d'offrir aux jeunes médecins l'opportunité de présenter, devant un auditoire composé de cliniciens nationaux et internationaux, un protocole innovant mis en place dans le domaine des soins de support oncologiques.

Cette session sera également l'occasion d'échanger sur l'innovation en cancérologie afin de partager l'excellence du parcours de soins en oncologie.

## ARTICLE 2. MODALITÉS DE PARTICIPATION

### 2.1. Condition pour faire acte de candidature

Préalablement à leur participation au *Young physician award* Jean Klastersky, les participants doivent s'inscrire au TAO CTM Meeting.

L'inscription, qui comprend l'accès aux conférences et la restauration\* sur place pendant les 2 jours du congrès, est gratuite pour les internes (sur présentation d'un justificatif en vigueur).

\* La restauration sur place est prise en charge par l'organisation du congrès.

Les frais d'hospitalité (transport et hébergement) sont à la charge du participant.

Le formulaire d'inscription est accessible sur la plateforme suivante :

<https://www.tao-ctmmeeting.com/edition-2019/#hash240>

### 2.2. Constitution du dossier de candidature

Le diaporama de candidature devra présenter une des 3 options listées ci-dessous :

- Un cas clinique de prise en charge innovante
- Une organisation/un parcours de soins de prise en charge innovante
- Une proposition d'étude prospective ou rétrospective (vraie vie ou sur registre) sur une approche innovante thérapeutique ou organisationnelle, dans la thématique *Cancer-Toxicity-Management*

Le diaporama ne devra pas excéder 5 slides et devra notamment contenir :

- 1 slide de présentation de l'auteur
- 1 slide de présentation de la problématique

Le diaporama de candidature doit être rédigé en anglais.

## ARTICLE 3. DÉROULEMENT DU YOUNG PHYSICIAN AWARD JEAN KLASTERSKY

### 3.1. Calendrier

La procédure de sélection des candidats sera réalisée selon le calendrier prévisionnel suivant :

Publication de l'appel à candidature	<b>Lundi 23 septembre 2019</b>
Demande d'information complémentaire <a href="mailto:tao-ctm@medideo.com">tao-ctm@medideo.com</a>	<b>Au plus tard le lundi 28 octobre 2019</b>
Dépôt des dossiers de candidature	<b>Au plus tard le mercredi 20 novembre 2019 à minuit</b>
Annnonce des 6 dossiers sélectionnés par le jury	<b>Jeudi 28 novembre 2019</b>
Présentation des 6 projets finalistes	<b>Jeudi 5 décembre 2019 de 17h30 à 18h15 et Vendredi 6 décembre 2019 de 8h15 à 9h</b>

### 3.2. Différentes étapes

Le concours se déroule en 4 étapes, du lundi 23 septembre au vendredi 6 décembre 2019, de la manière suivante :

#### **i. Publication de l'appel à candidature**

Les membres du comité d'organisation du TAO CTM Meeting (Advisory Board et Comité Scientifique) sont invités à relayer cet appel à candidature auprès de leurs collaborateurs.

Les documents relatifs à la candidature (règlement, grille d'évaluation) seront disponibles à compter du **lundi 23 septembre 2019** :

- <https://www.tao-ctmmeeting.com/pied-de-page/documents-ressources.html>
- Auprès de Medideo : [tao-ctm@medideo.com](mailto:tao-ctm@medideo.com)

#### **ii. Dépôt des dossiers de candidature**

Les dossiers de candidature devront être déposés sur le site internet :

<https://www.tao-ctmmeeting.com/edition-2019/#hash241> **avant le mercredi 20 novembre minuit.**

#### **iii. Annonce des 6 dossiers sélectionnés par le jury**

Sur la base de la grille d'évaluation, le jury sélectionne 6 dossiers parmi l'ensemble des candidatures reçues (Annexe 1).

Les 6 candidats seront informés de ce résultat par mail.

Les noms des 6 candidats seront également publiés sur le site du TAO CTM Meeting.

Les candidats non retenus seront également informés de la décision du jury de sélection.

#### **iv. Présentation des 6 dossiers finalistes**

Ces candidats auront jusqu'au mardi 3 décembre pour finaliser leurs diaporamas de présentation et les transmettre au comité d'organisation..

Afin de maintenir une certaine homogénéité dans la mise en forme et la volumétrie des informations présentées, chaque candidat retenu se verra transmettre un masque de slides à l'identité du TAO CTM Meeting intégrant une trame de plan à respecter.

La version finale du diaporama ne devra pas excéder 7 slides (slide titre comprise).

Chaque candidat disposera d'une session de 15 minutes pour présenter son dossier, articulée de la façon suivante :

- 10 minutes de présentation
- 5 minutes de questions/réponses avec la salle

La présentation orale peut être réalisée en anglais ou en français. Un système de traduction simultanée sera disponible pour les participants.

## ARTICLE 4. PRÉSENTATION ET MISSIONS DU JURY

---

### 4.1. Composition

Le jury de sélection sera composé des membres du Comité Scientifique :

- Dr Richard Berman, Christie NHS Foundation Trust, Manchester (Royaume-Uni)
- Dr Paolo Bossi, Istituto Nazionale dei Tumori Foundation, Milan (Italie)
- Dr Mario Di Palma, Hôpital Américain, Neuilly-sur-Seine (France)
- Pr Gilles Freyer, Centre Hospitalo-Universitaire de Lyon (France)
- Pr Olivier Lambotte, Hôpital Bicêtre, Le Kremlin-Bicêtre (France)
- Pr Christophe Le Tourneau, Institut Curie, Paris (France)
- Dr Christophe Massard, Institut Gustave Roussy, Villejuif (France)
- Dr Didier Mayeur, Hôpital Mignot, Versailles (France)
- Dr Olivier Mir, Institut Gustave Roussy, Villejuif (France)

Le Dr Florian Scotté, fondateur et coordinateur du TAO CTM Meeting, interviendra également dans le processus de sélection des 6 finalistes du *Young physician award* Jean Klastersky.

### 4.2. Engagement d'indépendance et de confidentialité

L'ensemble des membres du jury de sélection du *Young physician award* Jean Klastersky s'engage à :

- Prendre des décisions en totale indépendance et selon des critères d'évaluation listés dans le présent règlement
- Procéder à une utilisation strictement confidentielle de ces documents, uniquement dans le cadre de l'attribution du *Young physician award* Jean Klastersky

### 4.3. Déclaration des conflits d'intérêt

Aux fins d'être admis à la participation du jury, les membres devront préalablement s'engager de manière formelle à ne pas siéger/évaluer/voter pour le ou les dossier(s) de candidature soumis dans les cas de figure suivants :

- Lorsque le(la) candidat(e) travaille dans leur équipe
- Lorsque le(la) candidat(e) travaille dans une équipe en lien direct avec le membre concerné
- Lorsque le(la) candidat(e) travaille dans, avec ou pour l'établissement de santé ayant candidaté

### 4.4. Modalité d'attribution

Le jury se concertera au mois de novembre 2019 pour délibérer et sélectionner les 6 meilleurs cas cliniques sur la base d'une grille d'évaluation prédéfinie disponible en Annexe 1 de ce règlement.

Lors du TAO CTM Meeting, qui aura lieu des 5 et 6 décembre 2019, les participants et l'ensemble des membres du Comité d'organisation du TAO CTM Meeting devront voter pour désigner leur projet préféré, via la web-application dédiée au congrès.

Ils auront jusqu'au vendredi 6 décembre 15h30 pour désigner le lauréat du *Young physician award* Jean Klastersky.

Le projet ayant recueilli le plus de voix se verra attribuer un prix.

#### 4.5. Annonce des résultats

Le résultat du *Young physician award* Jean Klastersky sera annoncé par le Pr Jean Klastersky dans le cadre du TAO CTM Meeting en décembre 2019.

## ARTICLE 5. LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET D'ÉVALUATION DES PROJETS

---

### 5.1. Critères d'éligibilité

Cet appel à candidature est ouvert à tout jeune médecin (interne, jeune chef de clinique, jeune PH), exerçant en France dans un service impliqué dans la prise en charge de patients atteints de cancer.

Chaque candidat ne peut présenter qu'un seul projet.

Tout dossier incomplet ou ne respectant pas les modalités de participation décrites à l'Article 2 ne sera pas soumis au jury de sélection.

### 5.2. Critères d'évaluation

Les dossiers satisfaisants aux critères d'éligibilité seront évalués à partir des critères suivants :

- Adéquation avec la thématique *Cancer-Toxicity-Management*
- Pertinence
- Originalité
- Rigueur médico-scientifique de l'approche
- Applicabilité en pratique clinique
- Qualité de la présentation écrite

## ARTICLE 6. YOUNG PHYSICIAN AWARD JEAN KLASTERSKY

---

### 6.1. Dotation

Le *Young physician award* Jean Klastersky récompensera 1 lauréat qui se verra attribuer les dotations suivantes :

- Trophée *Young physician award* Jean Klastersky 2019
- Dotation financière de 2 000 €
- Inscription pour la prochaine édition du congrès de la MASCC (*Multinational Association of Supportive Care in Cancer*), qui se tiendra du 25 au 27 juin 2020 à Séville (Espagne)
- Adhésion à la MASCC

En contrepartie de cette inscription à la MASCC, le gagnant est invité à fournir au Comité d'organisation du TAO CTM Meeting un compte-rendu des actualités majeures de ce congrès (une demi-page à une page), qui sera publié sur le site internet du TAO CTM Meeting.

## 6.2. Conditions d'attribution de la dotation

L'attribution du prix est conditionnée à la présence effective du candidat lors de la session de présentation du dossier ainsi qu'à la cérémonie de remise du Prix, qui se tiendront aux Espaces Diderot, 10 rue Traversière, 75012 Paris.

## ARTICLE 7. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

---

La participation au *Young physician award* Jean Klastersky nécessite la communication de données à caractère personnel du participant (cf Article 2).

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, chaque participant dispose, à tout moment, du droit de :

- S'opposer à la collecte et au traitement de ses données à caractère personnel par le prestataire
- S'opposer à la communication de ces données à des tiers
- Accéder à l'ensemble de ses données à caractère personnel traitées par le prestataire
- Rectifier, mettre à jour et supprimer ses données à caractère personnel traitées par le prestataire

Pour exercer ses droits au titre de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, le participant doit adresser une lettre recommandée avec accusé de réception mentionnant clairement son identité et l'objet de sa demande à MEDIDEO, 86 avenue des Ternes, 75017 Paris.

Concernant l'installation éventuelle de cookies (ou témoins de connexion) sur l'ordinateur du participant lors de sa navigation sur le site du prestataire, le participant est invité à consulter les règlements et les critères de sélection présents sur la plateforme et qu'il doit accepter préalablement à son inscription au *Young physician award* Jean Klastersky.

## ARTICLE 8. RESPONSABILITÉ

---

La participation au concours implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques, des limites et des risques du réseau internet et des technologies qui y sont liées, notamment eu égard aux performances, au temps de réponse, à la sécurité des logiciels et du matériel informatique.

Ainsi, la responsabilité des organisateurs du TAO CTM Meeting ne pourra être engagée en cas de :

- De panne ou de dysfonctionnement du réseau de télécommunication utilisé, quelle qu'en soit la cause, qui aurait notamment pour effet de nuire ou d'empêcher l'accès du participant au site du TAO CTM Meeting (<https://www.tao-ctmmeeting.com/>)
- D'attaques potentielles du type virus, bombe logique ou cheval de Troie et à la perte ou au détournement de données. En conséquence, les organisateurs ne pourront être en aucun cas tenus pour responsables des dommages causés aux participants du fait de ces caractéristiques, limites et risques acceptés
- De modification totale ou partielle, de suspension, d'interruption ou d'annulation du concours pour des raisons indépendantes de leur volonté
- De délai d'envoi des lots ou en cas d'impossibilité pour un lauréat de bénéficier de son lot pour des circonstances indépendantes de la volonté des co-organisateurs.

## ARTICLE 9. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

---

Les participants autorisent le comité d'organisation du TAO CTM Meeting à utiliser et diffuser leurs images (via des supports papier et/ou internet) et les éléments caractéristiques de leur projet.

Ils renoncent uniquement pour les besoins du *Young physician award* Jean Klastersky à revendiquer tout droit sur leur image et sur les représentations de leur projet.

Ils acceptent par avance la diffusion de photographies et/ou de films pouvant être réalisés à l'occasion du TAO CTM Meeting.

## ANNEXE

---

- Annexe 1 : grille d'évaluation



